

Comité de Seine Saint Denis

Cyclotourisme

Saison 2013 / 2014



PROCHAINE REUNION :

Lundi 7 Avril 2014 à 18h
Maison des Sports
Rue Jules Ferry
93290 TREMBLAY EN France

Bulletin N°2 du 10 Février 2014

16 avenue Paul Eluard – 93000 BOBIGNY
Tél : 01.48.31.12.59. – Fax : 01.48.32.99.13
Adresse mail : fsgt93@wanadoo.fr
www.fsgt93.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION
du 10 FEVRIER 2014

Présents : US BOIS ST DENIS (2) – AS CHEMINOTS D'AULNAY (4)
CS PANTIN (1) - AC BLANC MESNIL (1) –
B.BAUTISTA (FSGT 93)
Excusé : VL COUBRON
Absent : CM AUBERVILLIERS

Je tiens tout d'abord à remercier tous les présents à cette réunion dont le but est de débattre sur plusieurs points qui me paraisse importants pour une cohérence dans le fonctionnement des clubs cyclos au sein de la FSGT 93.

1) Point sur les effectifs

Au 10 février 2014, nous sommes 121 licenciés répartis en 6 clubs.
AS Chts Aulnay : 21 ; AC Blanc-Mesnil : 11 ; CM Aubervilliers : 8 ; CS Pantin : 14
US Bois St Denis : 27 ; VL Coubron : 40

2) Représentation de notre fédération au cours des rallyes

L'idée étant qu'il serait bien d'avoir un signe distinctif pour représenter notre fédération.

Dans un premier temps, j'ai proposé la fabrication de maillots au nom de la FSGT 93 pour représenter notre fédération tel que « le tour de Bretagne, le tour de Normandie, l'ardéchoise etc…. »). Notre commission cyclo étant limitée financièrement, j'ai suggéré un complément financier par la FSGT 93 et par La FSGT fédérale (voir avec des sponsors !!!!)
Réponse : La FSGT ne peut répondre à notre aide financièrement et craint que les clubs s'engouffrent dans ce créneau.

Une autre proposition serait d'apposer le logo FSGT sur nos futurs équipements de clubs.

a) Les présidents de clubs présents ce soir en discuteront avec leurs adhérents lors de réunion à venir.

b) La FSGT voit au niveau financier dans quelle mesure elle peut apporter son soutien. Remise forfaitaire par pièce ? Pourcentage sur le prix de la pièce ? Demande au Conseil Général une subvention pour une meilleure communication de la FSGT vers l'extérieur ?
**La pièce étant un vêtement (cuissard, maillot, veste d'hiver etc…..)*

3) Autorisation d'envoyer les listings des clubs FSGT

Depuis un certain temps maintenant, avant chaque rallye que nous avons programmé à notre calendrier, j'envoie un listing de nos adhérents au club organisateur mentionnant : le N° de licence, le nom le prénom, la date de naissance, le sexe ainsi que trois colonnes destinées aux différents kilométrages. Ceci afin de faciliter les inscriptions au secrétariat, d'éviter les resquilleurs, d'avoir une meilleure fluidité sur les départs décentralisés et de justifier que l'on est bien licencié (au cas où on a oublié sa licence).

Cette démarche est appréciée par les clubs mais malheureusement ne se généralise par pour autant. J'ai proposé aux clubs présents ce soir s'ils m'autorisaient à communiquer leurs listes de la même façon. Leurs approbations ont été unanimes.
**Pour un envoi correct il convient que je puisse prendre connaissance de votre calendrier. Merci d'avance !*

4) Règlement des inscriptions aux rallyes par le club (chèque)

a) Simplification au niveau du secrétariat (monnaie)
b) Evite les fraudeurs
c) Sécurisation routière
 1) Moins de temps à l'inscription au bord de la route (inscription décalée)
 2) Moins d'argent dans la caisse (bord de route)
d) Un reçu est remis (visibilité trésorerie)

A l'heure actuelle, 3 clubs paient par chèque.
L'USBSD en discuteras lors de réunion futures.
Les adhérents de L'AC Blanc-Mesnil préfèrent régler individuellement.

5) Départs décentralisés lors des rallyes

Le départ décentralisé tant à se généraliser. Le but essentiel est d'éviter aux clubs étant en banlieue externe (Coubron, Bois St Denis) de venir vers la ville pour s'inscrire et de revenir ensuite une deuxième fois. Le kilométrage s'en voit rallonger et les dangers de circulations multipliés. La mise en place de ce système ne modifie pas pour autant les parcours, ni la tarification étant donné que la boucle sera exécutée de la même façon avec un sandwich et une boisson au passage du retour sur votre lieu de départ (domicile). Il serait bien aussi de mandater au moins un cyclo pour assister à la remise des récompenses.

- Exemple : Pour le clubs de Coubron et Bois St Denis : Aulnay organise avec un départ à Aulnay. Le circuit passe à Lesches (Ravitaillement et inscriptions). Le club de Coubron et de USBSD partent de chez eux, inscription à Lesches, circuit, passage par Aulnay (sandwich,boisson), retour à la maison.

6) Réglementation financière pour la concentration départementale FSGT et la randonnée du souvenir

Des dysfonctionnements se sont révélés à la dernière assemblée générale quand aux règlements financiers aux organisations des rallyes FSGT. Afin d'harmoniser au mieux ces différents, il convient d'en discuter et de s'entendre sur son application.

Précédemment les bénévoles s'inscrivaient financièrement à l'organisation.
Après débat et échanges d'opinions, il est convenu dorénavant que les bénévoles seraient comptabilisés en tant que participants mais non payants.

Lors de ces organisations le club organisateur fait des dépenses (ravitaillement, carburant, bombes pour fléchage etc…) qui lui seront remboursés sur justificatifs (factures) auprès de la commission cyclo FSGT93. Les recettes des inscriptions aux rallyes sont reversées en totalité à cette même commission.

Je vous remercie encore de votre participation active en espérant de n'avoir rien oublié dans ce compte rendu en espérant vous revoir aussi nombreux à la prochaine réunion qui se déroulera le 7 avril 2014.

Pour la commission cyclo FSGT93
SCHMIT Michel